

# Évaluation 2017: c'est reparti !

Luxembourg, le 6 janvier 2017

**Sysper** vous a demandé de remplir votre autoévaluation. Cet exercice est fondamental parce qu'il servira de base pour votre évaluation et aura une incidence directe sur vos perspectives de carrière tant pour la promotion (y inclus un éventuel appel en cas de non proposition par votre Direction générale) que pour une prochaine mobilité. Vous avez 8 jours ouvrables pour la préparer, profitez-en pour le faire calmement!

L'Union Syndicale Fédérale - Luxembourg vous propose quelques conseils très simples qui vous permettront d'éviter les pièges habituels et rendre à cet exercice toute sa valeur.

L'autoévaluation:

- n'est pas du remplissage ni une shopping-list! Les maîtres mots d'une bonne autoévaluation sont : synthèse, concision et factualité. Présentez un bilan quantitatif ET qualitatif de vos réalisations et vos souhaits. Il ne s'agit pas de faire une liste de choses effectuées durant la période de référence. Vous devez aussi porter un jugement sur vos réalisations. Si des difficultés sont apparues dans la réalisation de vos objectifs, faites en mention et expliquez-les. Si vous avez réalisé beaucoup de tâches, faites un "executive summary" de quelques lignes incluant le niveau de qualité de vos réalisation ;
- n'est pas une critique de vos collègues, de votre hiérarchie ou de toute autre personne (d'autres procédures existent pour cela);
- évitez les abréviations trop spécialisées. Votre travail doit être compris par des lecteurs ne connaissant rien à votre environnement de travail, ce qui est particulièrement important en cas d'appel.

Les points fondamentaux :

- Utilisez-vous plusieurs langues pour accomplir vos tâches journalières? Dites le ainsi que celles que vous maîtrisez;
- Développez votre "niveau de responsabilités": tâches de management, gestion de réunions, adaptation à l'imprévu, vos propositions; assurer le "business continuity" par exemple;
- Mentionnez les connaissances ou compétences à acquérir (y compris la maîtrise en langues) pour améliorer votre travail, atteindre vos objectifs ou préparer un futur changement de carrière;
- Précisez vos éventuels mandats pour le Comité Local? du Personnel. Le groupe ad-hoc devra apporter son évaluation sur la question: cochez la case correspondante dans l'autoévaluation et indiquer la fréquence des réunions et le travail accompli (en respectant la confidentialité).

Préparez-vous au dialogue avec votre évaluateur. L'Union Syndicale Fédérale - Luxembourg est là pour vous aider et vous conseiller: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu) ou contactez-nous au 34789.

Enfin: respectez le délai de 8 jours ouvrables pour finaliser votre autoévaluation (sauf circonstances particulières qui vont vous permettre d'augmenter les délais).

**Solidarity is our business,  
defending the staff our mission**



**UNION SYNDICALE FEDERALE  
LUXEMBOURG**

Contact: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

[www.usf-Luxembourg.eu](http://www.usf-Luxembourg.eu)

